

Le secteur du handicap dénonce une diminution de moyens en 2014

WALLONIE Plusieurs milliers de personnes attendues dans les rues de Namur ce jeudi

- ▶ Colère partagée pour le personnel et les directions des institutions en charge des personnes handicapées.
- ▶ En cause, la diminution linéaire de 1,25 % des subventions.
- ▶ Des emplois en jeu.

Si j'en juge par mes derniers contacts, la mobilisation sera très importante», prévient Pierre Veys, vice-président de la Fédération des institutions et des services spécialisés d'aide aux adultes et aux jeunes (Fissaa). Il faut en effet s'attendre à une manifestation importante ce jeudi à Namur : 3.000 personnes devraient défiler dans les rues de la capitale wallonne pour réclamer au gouvernement un financement correct du secteur du handicap. Le phénomène, plutôt rare, mérite d'être mentionné : dans les rues de Namur, on trouvera sous les mêmes bannières les syndicats ainsi que les trois fédérations d'entreprises, Fissaa, Eweta et Uffiprah.

« Nous sommes sur le même bateau », souligne Pierre Veys.

Nous réclamons tous les moyens nécessaires pour répondre aux attentes des travailleurs et des personnes pour lesquels ils presentent dans des conditions souvent difficiles. Le secteur du handicap est très exigeant. Il mérite d'être correctement financé. »

Une décision récente pousse employés et employeurs dans la rue : « Nous sommes fâchés par l'annonce de la réduction linéaire de la subvention forfaitaire annuelle accordée aux institutions : elle sera de 1,25 % pour 2014 », explique Christian Masai, permanent du syndicat socialiste Setca. Les services d'accueil et d'hébergement ainsi que les entreprises de travail adapté sont concernés. Le secteur peine à nouer les deux bouts : cette décision y a fait l'effet d'une bombe. La qualité du service est en jeu. »

Une offre très variée

On peut toujours considérer que les économies en question, 1,25 % donc, sont pelliculaires. « Mais puisque 90 % des moyens du secteur sont consacrés au personnel, l'impact se fera forcément sentir sur l'emploi », souligne Christian Masai. Bien sûr, il s'agira sans doute de la perte d'un emploi ici voire d'un mi-temps là-bas, et cela risque de passer inaperçu. Mais au bout

du compte, plus de 220 des 14.500 équivalents temps plein pourraient être concernés. L'équivalent d'une entreprise de taille moyenne dans le privé. »

Les directions ont estimé la perte globale à 5 millions d'euros en 2014 sur l'intervention de l'Agence wallonne pour l'intégration de la personne handicapée (Awiph) dans le financement des institutions. « Cette diminution de moyens s'ajoute à d'autres décisions ou à des menaces en provenance du fédéral, déplore encore Pierre Veys. Ainsi, la possibilité de départ en pré-pension à 56 ou 58 ans est remise en question. Il est pourtant facile de comprendre qu'une éducatrice qui a fait sa carrière auprès de personnes handicapées puisse souhaiter prendre un peu de recul à cet âge-là... »

« L'offre de services est de plus en plus variée afin de répondre à une demande toujours croissante, plus diversifiée et individualisée, disent les organisateurs en chœur. Pour y répondre, le secteur a besoin de plus de moyens et non pas de restrictions budgétaires. »

En Wallonie, le secteur du handicap occupe 20.000 personnes qui travaillent au profit de 35.689 bénéficiaires. ■

ERIC DEFFET



Les ateliers protégés sont concernés par la diminution des moyens. © MICHEL TONNEAU.

Eliane Tillieux : « D'autres pistes d'économies sont à envisager »

ENTRETIEN
La ministre wallonne de l'Action sociale, Eliane Tillieux (PS), et son équipe recevront ce jeudi une délégation de manifestants. Avec quel message ?

Le gouvernement est-il responsable des économies imposées au secteur du handicap ?

Ce secteur a toujours retenu mon attention et celle du gouvernement : entre 2009 et 2014, la dotation de la Région wallonne à l'Awiph est passée de 498 millions à 593 millions, un effort considérable. Tous les organismes pararégionaux sont privés de l'indexation et des moyens nécessaires pour les augmentations barémiques, sauf l'Awiph. Ce sera encore le cas au budget 2014 puisque 7 millions sont prévus à cet effet. Sans oublier qu'un accord est intervenu pour des moyens complémentaires dans le cadre de la grande dépendance : 4,5 millions cette fois. Reste que le comité de gestion de l'Awiph doit faire ses choix en interne

pour présenter son propre budget en équilibre.

Et c'est à ce niveau qu'intervient la diminution linéaire des subventions...

La circulaire budgétaire est claire : l'Awiph doit être en équilibre. Or les besoins sont de plus en plus importants et onéreux. La politique du maintien à domicile, que nous privilégions, coûte très cher : 6 millions en 2013 et autant en 2014 pour l'aide matérielle aux personnes handicapées qui restent chez elles. Il faut donc trouver des économies ailleurs. C'est le rôle du comité de gestion de l'Awiph où siègent des représentants du monde patronal et des syndicats, qui ont donc travaillé sur ce dossier. Le comité de gestion a fait ce choix : une baisse de 1,25 % des subventions forfaitaires.

Appuyez-vous cette décision ? La comprenez-vous ?

Où en est-on ? Je peux comprendre les difficultés rencon-

trées par l'Awiph pour effectuer des choix ainsi que l'inquiétude des acteurs de terrain. A ce stade, le projet de budget réalisé par l'Awiph m'a été transmis. Je ne l'ai pas encore déposé au gouvernement. A l'analyse en effet, il me semble que d'autres pistes d'économies sont envisageables et pourraient être acceptables pour le secteur. Avec mon cabinet, je rencontrerai les manifestants ce jeudi. J'espère que nous pourrions avancer. ■

Propos recueillis par E.D.



Eliane Tillieux a des solutions à proposer. © ALAIN DEWEZ.